



6, Place Marie Le Naourès - 94450 Limeil-Brévannes Tél : 01.45.69.91.01

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

HONORAIRES DE L'AGENCE

Vente d'appartement, maison, terrain ou local : mandat exclusif

Pour un montant de vente :

Taux de commission
maximum T.T.C.

De 0€ à 150 000€

8% (avec un minimum de 5.000€)

De 150 001€ 400 000€

7%

Au-delà de 400 001€

5% (avec un minimum de 18.000€)

Pour tout mandat non exclusif, les honoraires sont augmentés de 1%.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou vendeur selon le mandat.

Location d'habitation :

Honoraires : (Loi N°89-462 du 6 juillet 1989)

A la charge du bailleur et du locataire : selon la surface et la zone où se situe le bien (8 à 12€ par m²)
+ 3€ par m² pour l'état des lieux

Cession de fonds de commerce : (à charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat)

Honoraires :

Sur mandat exclusif ou semi exclusif :

- 9% hors taxes du montant de la cession (avec un minimum de 16.000€ h.t.) sur cession inférieur à 500.000€
- Au dessus de 500.000€, 8% hors taxes du montant de la cession

Sur mandat non exclusif :

- 9.5% hors taxes du montant de la cession (avec un minimum de 18.000€ h.t.)

Bail commercial / professionnel : (à la charge du preneur)

Honoraires: 30% du loyer annuel hors charges et hors taxes

S.A.R.L IMMOZEN au capital de 2.500 Euros –529 266 975 R.C.S. CRETEIL

Carte Professionnelle n°11-002 délivrée par la Préfecture de Créteil

Garantie Financière SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 Paris Montant 110.000 €uros

Siège social : 6, place Marie Le Naourès 94450 Limeil-Brévannes

Service Transaction : 01.45.69.91.01 Service Gestion : 09. 83.34.90.02 E-mail : contact@immozen94.com

www.immozen94.com